

FORMATION TECHNICIEN·NE DE LABORATOIRE MÉDICAL EN APPRENTISSAGE

Présentation du métier

Exercer le métier de technicien de laboratoire médical, c'est mettre en oeuvre les compétences suivantes :

- > analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité,
- > mettre en oeuvre les techniques de prélèvements et de traitement des échantillons biologiques,
- > mettre en oeuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale, d'anatomie et de cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique,
- > analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale, des techniques d'anatomie et cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique,
- > Etc.

L'ensemble des activités exercées par le technicien de laboratoire médical est placé sous la responsabilité du biologiste médical ou du médecin pathologiste.

⊕ DE LA FORMATION

POURQUOI CHOISIR NOTRE FORMATION DE TECHNICIEN·NE DE LABORATOIRE MÉDICAL PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE ?

- > L'apprentissage permet d'acquérir de l'expérience tout en se formant
- > Secteur porteur
- > Forte employabilité
- > Formation rémunérée
- > Enseignement en adéquation avec une première prise de poste
- > Expérience reconnue dans le milieu professionnel

NOS ATOUTS

- > Acquisition des exigences du monde professionnel
- > Outils de formation au plus proches des réalités du terrain
- > Formation assurée par des professionnels en exercice et des formateurs qualifiés
- > Grande diversité des intervenants : 100 experts dans les 21 UE dispensées
- > Plateaux techniques dédiés aux travaux pratiques
- > Préparation au Certificat de Capacité pour Effectuer les Prélèvements Sanguins (CCEPS)

LES AVANTAGES DU STATUT D'APPRENTI

- > Frais de scolarité pris en charge par l'employeur*
- > Salaire non imposable
- > Congés payés
- > Cotisations à la retraite
- > Statut ouvrant à des réductions au même titre que les étudiants
- > Exonération des frais d'inscription à la formation

DIPLOME PRÉPARÉ

- > Diplôme d'État de Technicien de Laboratoire Médical (DETLM)

◎ OBJECTIFS

COMPÉTENCES

- > Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité,
- > Mettre en oeuvre les techniques de prélèvements et de traitement des échantillons biologiques,
- > Mettre en oeuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale, d'anatomie et de cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique,
- > Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale, des techniques d'anatomie et cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique,

APTITUDES

- > Sens des responsabilités et de l'organisation
- > Dynamisme
- > Sens de la communication



CONDITIONS D'ACCÈS

MODALITÉS POUR INTEGRER LA FORMATION

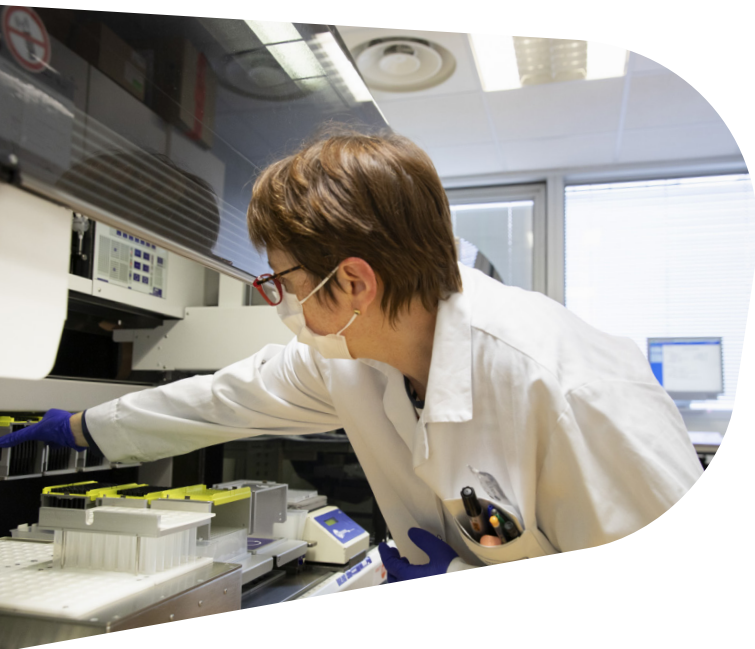
- > Avoir participé à la phase de préinscription sur Parcoursup
- > Etre admis à l'institut
- > Avoir un employeur
- > Signer un contrat d'apprentissage

PRÉ-REQUIS

- > Avoir réussi les épreuves de sélection et de recrutement

DÉLAI D'ACCÈS

- > 4 mois maximum



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE : RYTHME D'ALTERNANCE

La formation se déroule en 6 semestres avec 62 semaines en institut et 32 semaines effectuées au sein de l'établissement employeur.

POUR EN SAVOIR +



<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/technicien-de-laboratoire-medical-en-apprentissage/>

€ RÉMUNÉRATION

16 à 17 ans

27% du SMIC

18 à 20 ans

43% du SMIC

21 à 25 ans

Salaire le plus élevé entre **53%** du SMIC et **53%** du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

26 ans et plus

100% du SMIC

Contact

Secrétariat CFA

☎ 02 47 47 74 47

✉ cfasante.cvl@chu-tours.fr

🔗 <https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/technicien-de-laboratoire-medical-en-apprentissage/>

ACCESSIBILITÉ

Conformément aux engagements pris par le CFA Santé du Centre-Val de Loire en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, cette formation est ouverte à toutes et à tous.

DES QUESTIONS ?

Notre référente handicap vous répondra :
02.47.47.74.47

EN PRATIQUE

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

Contenu de la formation

- > 1ère année : Bactériologie, Biochimie, Biologie Cellulaire et Moléculaire – Génétique, Chimie, Hématologie, Mathématiques et Statistiques, Physique et Physique Instrumentale, Prélèvements et approche du Malade.
- > 2ème année : Anatomie et Cytologie Pathologiques, Bactériologie, Biochimie, Hématologie, Hémobiologie, Immunologie, Informatique, Technologie et Maintenance, Mycologie, Physiologie et Physiopathologie.
- > 3ème année : Anatomie et Cytologie Pathologiques, Bactériologie, Biologie Cellulaire et Moléculaire – Génétique, Épidémiologie et Hygiène Hospitalière, Immunologie, Parasitologie, Pharmacologie-Toxicologie, Profession, Législation, Responsabilité, Ethique et Communication, Qualité, Hygiène et Sécurité, Santé Publique, Virologie.

Durée totale : 3 ans

LIEU DE FORMATION

Écoles du CHRU de Tours -
2 rue Mansart, 37170 Chambrey-lès-Tours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Évaluation écrite des connaissances, travail d'analyse avec restitution de dossier écrit et/ou présentation orale, analyse de situation clinique, situation simulée et action individuelle ou collective auprès d'une personne ou d'un groupe.

MÉTHODES MOBILISÉES

- > Cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels guidés, travaux pratiques